

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 décembre 2013

OUVERTURE DE LA VENTE DES MÉDICAMENTS D'AUTOMÉDICATION AUX GRANDES SURFACES :

UN EFFET D'ANNONCE POUR UNE PROPOSITION INFONDÉE !

Faisant suite à la consultation publique lancée en juillet 2013 par l'Autorité de la concurrence sur le secteur de la distribution en ville du médicament à usage humain, l'autorité administrative s'est prononcée Jeudi 19 décembre, dans un avis rendu public, pour l'ouverture de la vente des médicaments d'automédication en parapharmacie ou en grandes surfaces. L'afipa regrette ainsi une proposition injustifiée au regard de la réalité objective des expériences européennes en la matière.

Alors que cette recommandation devrait, selon l'Autorité de la concurrence et à l'image des résultats observés en Italie, entraîner une baisse des prix des médicaments d'automédication, l'afipa s'interroge en premier lieu sur **la pertinence des chiffres communiqués.**

Contrairement à ce qui est affirmé dans l'avis et malgré une diminution initiale des prix lors de la libéralisation de la vente des médicaments d'automédication en Italie, il s'avère en effet que **ce modèle de distribution n'a finalement pas favorisé une diminution des prix** (le prix moyen d'une spécialité d'automédication dans les grandes surfaces étant passé de 5,70" à septembre 2011 à 5,90" à septembre 2013 soit une augmentation de 3.6 % en deux ans¹). Par ailleurs, **l'Italie affiche un prix moyen sur les médicaments d'automédication largement supérieur à celui de la France (7,3" vs 4,5")²**, tandis que les ventes en GMS dans ce pays ne représentent que 2,6% de l'ensemble des ventes en valeur des produits d'automédication.³

En second lieu, l'afipa estime essentiel de rappeler que **les prix français des médicaments d'automédication sont déjà parmi les plus bas d'Europe⁴ et connaissent une baisse continue et significative depuis quatre ans.⁵** En parallèle, les écarts de prix entre officines se réduisent de façon permanente⁶, garantissant ainsi aux patients un marché extrêmement concurrentiel.

¹ Données fournies par l'Association européenne des spécialités grand public (AESGP), 2013

² Données issues du 1^{er} Observatoire européen sur l'automédication (disponible sur www.afipa.org)

³ Données de Assosalute, Association italienne des spécialités d'automédication

⁴ Le niveau moyen de prix d'une spécialité en automédication est de 4,5" en France pour une moyenne européenne de 5,2" .

⁵ En effet, alors que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation a été de 7,7% sur la période, l'indice des prix des médicaments non remboursable a augmenté de 4%, soit une baisse de 3,7%.

⁶ Voir le 11^{ème} Baromètre Afipa 2012 de l'automédication disponible sur www.afipa.org

Par conséquent, l'AFIPA regrette que les recommandations formulées s'appuient sur des données incorrectes au regard de la réalité du marché italien de l'automédication. Elle rappelle enfin son attachement à la sécurité du patient et au rôle fondamental du pharmacien d'officine dans l'automédication responsable et première étape du parcours de soins.

L'AFIPA, acteur de Santé Publique, est l'association professionnelle qui représente les industriels du médicament d'automédication dont les membres sont :

ABBOTT, ALMIRALL, BAYER SANTE FAMILIALE, BOEHRINGER INGELHEIM, BOIRON, BOUCHARA RECORDATI, BRISTOL-MYERS SQUIBB . DIVISION UPSA, DERMOPHIL INDIEN, DIEPHARMEX, EXPANSCIENCE, GALDERMA, GENEVRIER, GIFRER BARBEZAT, GSK SGP, HEPATOUM, HRA PHARMA, JOHNSON&JOHNSON SANTE BEAUTE FRANCE, LABCATAL, LEHNING, MAYOLI SPINDLER, MERCK MEDICATION FAMILIALE, NEGMA LERADS, NOVARTIS SANTE FAMILIALE, NUTRITION ET SANTE, OMEGA PHARMA, PFIZER SANTE FAMILIALE, PROCTER & GAMBLE PHARMACEUTICALS FR, RECKITT BENCKISER, ROTTAPHARM MADAUS, SANOFI-AVENTIS FRANCE, SEMES S.A, TONIPHARM, URGO, WELEDA, ZAMBON FRANCE.

www.afipa.org

L'automédication consiste pour les individus à soigner leurs maladies grâce à des médicaments autorisés, accessibles sans ordonnance, sûrs et efficaces dans les conditions d'utilisation indiquées (définition OMS 2000), avec le conseil du pharmacien.

Contact presse :

Ariane Prêtre

06 81 37 72 48 / ariane.pretre@wanadoo.fr